

Le vingt neuf du mois de Decembre de l'année  
 mil sept cent cinquante deux est né et le  
 bapteme et enterrement ~~du~~ meme jour fut baptisé par moy curé soussigné  
 d'un enfant sans aucune ~~ceremonie~~ autre ceremonie que  
 de vincent barbier et de Marie Marguerite fille de legitime mariage de vincent barbier  
 buré la femme manouvrier dans cette paroisse, et de Marie  
 Marguerite buré, et comme l'enfant est mort  
 immediatement apres avoir été baptisé, l'on n'a  
 point fait l'acte du dit ~~enfant~~ bapteme, parquoy  
 cet acte servira pour le bapteme et pour son  
 enterrement, et le trente du meme mois fut  
 intimé par moy curé soussigné dans le chœur  
 de cette paroisse en presence de vincent barbier  
 son pere et de Jacques Caronelle qui ont tous  
 deux signé cet acte avec moy, le jour, mois, et an  
 que dessus, mais comme vincent barbier  
 a déclaré ne savoir écrire, ~~il a~~  
 interpellé il a posé sa marque ordinaire.  
 marque + de vincent barbier  
 Jacques Caronelle

et f. b. Kindt pretre

B.1752.12.29 S.1752.12.29

le vingt noeuif du mois de decembre de l'anné  
mil sept cent cinquante deux est né et le  
meme jour fut baptisé par moy curé soussigné  
sans aucune ~~ceremonie~~ autre ceremonie que  
d'avoir appliqué la matiere et la forme , une  
fille de legitime mariage de vincent barbier  
manouvrier dans cette paroisse , et de marie  
marguerite buré , et comme l'enfant est mort  
immédiatement apres avoir été baptisé , l'on n'a  
point fait d'acte du dit ~~enfant~~ bapteme , parceque  
cet acte servira pour le bapteme et pour son  
enterement, et le trente du meme mois fut  
inhumé par moy curé sousigné dans le chimetiere  
de cette paroisse en presence de vincent barbier  
son pere et de jacques carouille qui ont tous  
deux signé cet avec moy , le jour , mois , et an  
que dessus , mais comme vincent barbier  
a déclaré ne scavoir ecrire , de ce  
interpellé il a posé sa marque ordinaire  
marque + de vincent barbier

*jacques carroule*

*A . f . b . Kindt prtre*